

PRU
SAINT-PAUL

Au centre de ma Ville

Partager

Vivre

Habiter

PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN

de la Ville de Saint-Paul



Saint-Paul
ILE DE LA REUNION
Berceau du peuplement



L'ESSENTIEL DU PRU



La SEDRE, aménageur du projet, accompagne la Ville de Saint-Paul dans ce programme ambitieux d'amélioration du cadre de vie. **L'enjeu du PRU est de doter la commune d'un centre-ville adapté à la dimension de son vaste territoire.**

UN FUTUR ÉCOQUARTIER VITRINE DE L'ÉCOCITÉ



191 hectares



l'amélioration du cadre de vie des Saint-Paulois



la dynamisation du centre-ville, notamment économique et commercial



la mise en valeur du patrimoine historique, culturel et naturel



l'amélioration de l'habitat et le développement de nouvelles opérations de logements

En 15 ans, le PRU de Saint-Paul a contribué à changer le centre-ville en plaçant les habitants au cœur de ses priorités.

Il vise prioritairement à l'amélioration de la qualité et du cadre de vie des habitants et des usagers du centre-ville : requalification des voiries, création du débarcadère, parcours mémoriel,... Certaines opérations sont aujourd'hui terminées mais la ville continue sa métamorphose.

Huguette BELLO
Maire de la Commune de Saint-Paul

Écoquartier en devenir, **le centre-ville de Saint-Paul, s'inscrit pleinement dans l'Écocité de La Réunion** qui vise à bâtir la ville durable du XXI^e siècle. Aujourd'hui, le PRU entre dans une nouvelle phase de son développement avec l'engagement d'opérations d'envergures : Pôle Entrée de ville, Pôle Entrée Sud et Pôle Front de Mer.

Ici, nous bâtissons un centre-ville agréable à vivre, dynamique, respectueux de son environnement et de son histoire. **C'est un projet ambitieux placé sous le signe de la solidarité, du vivre ensemble et du développement économique.**

Le PRU est le projet de tout les Saint-Paulois, **c'est pourquoi nous voulons le construire avec vous.**

Partager Vivre Habiter
Tous engagés pour le PRU de notre Ville

DES ACTIONS RÉALISÉES



4,6 km
de rues réaménagées



600 mètres linéaires de promenade en bois
terrains de beach volley, boulodrome, aires de jeux d'enfants et de jeux d'eau, Débarcadère et place du Peuplement, stade de la Palmeraie.



236 places de stationnement réglementées, 3 poches de stationnement provisoire



Restauration de canons et d'ancres marines :
signalétique patrimoniale du front de mer, inventaire du patrimoine, restauration de la pile du Débarcadère, stèles et main de la Mémoire.



Médiathèque Cimendef, reconstruction des écoles primaire et maternelle du Front de Mer.



180 logements, 2 805m² de commerces,



Pôle Entrée Sud :
création de commerces, services et logements

DES PROJETS À VENIR

Pôle Entrée de Ville :
260 logements, 8 000 m² de commerces, 12 000 m² de locaux tertiaires

Des opérations de résorption de l'habitat insalubre sur les secteurs de l'Etang, ruelle Poule d'Eau et ruelle Ti l'Armoire

Front de Mer : démolition des bâtiments des écoles et aménagement provisoire en plateau polyvalent, restructuration et densification des îlots bâtis par la construction de logements et commerces.

LA LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

Le PRU vise à renforcer la dynamique Saint-Pauloise par la réalisation de programmes immobiliers tout en menant des actions de Résorption de l'Habitat Insalubre. À terme, l'objectif est de multiplier par 2 la population du centre-ville tout en améliorant la qualité de vie de tous les habitants.

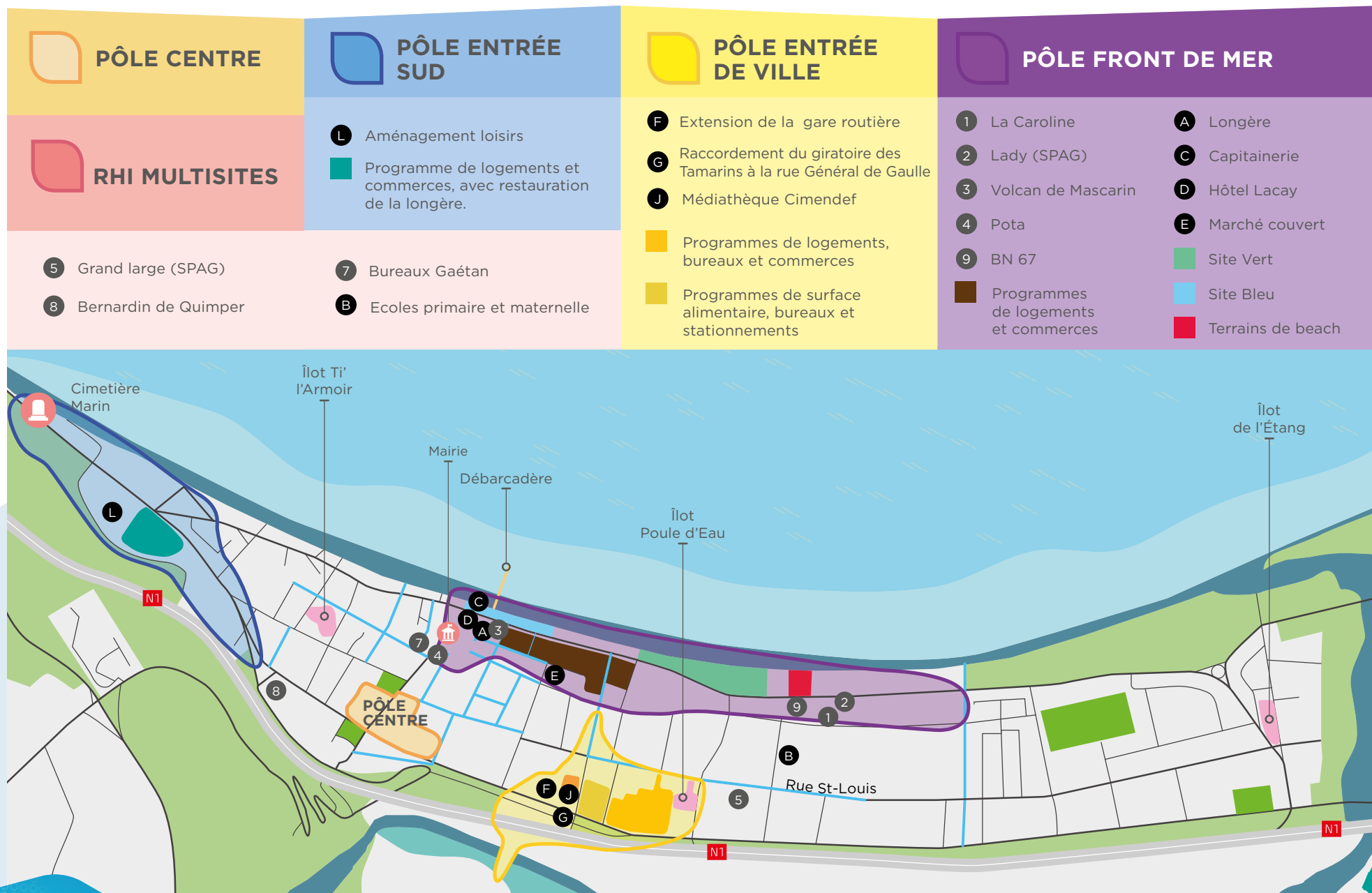
L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE & LA REQUALIFICATION DES VOIRIES

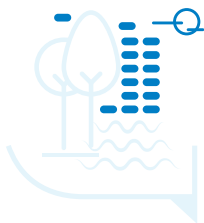
D'important travaux de requalification des voiries du centre-ville ont constitué la première étape du projet pour permettre une meilleure circulation et une pratique sécurisée des modes doux.

FAVORISER LA RÉAPPROPRIATION DE LEUR HISTOIRE PAR LES SAINT-PAULOIS

Saint-Paul est une ville historique riche de son patrimoine. Le PRU vise à le restaurer et à le mettre en valeur pour affirmer l'identité de la ville.

Le PRU couvre la totalité du centre ville





PÔLE ENTRÉE DE VILLE

Une nouvelle vitrine pour le centre-ville

Idéalement situé à l'interconnexion des principales infrastructures de transport (route des Tamarins, Chaussée Royale, gare routière) et à proximité immédiate de l'hyper centre, le Pôle d'Entrée de Ville se définit comme un nouveau quartier combinant culture, commerce et habitat. Sur environ 4 hectares, ce projet reconfigurera l'entrée dans Saint-Paul avec une dimension de «hub» à proximité immédiate de la gare routière et en lien avec une grande surface alimentaire et des parkings en structure.

Ce nouvel espace urbain viendra renforcer l'attractivité du centre-ville par une offre de commerces, de services et de logements organisée autour d'un mail piéton structurant.

Le projet d'aménagement du Pôle Entrée de Ville est constitué de programmes immobiliers (logements, commerces, bureaux) articulés autour d'espaces publics qualitatifs. Le Jardin Deck fonctionnera comme un mail commercial végétalisé à ciel ouvert, poursuivi par le Paséo, espace piéton paysager desservant les futurs logements, jusqu'au Jardin Creusé, espace vert à vocation ludique. Trois allées résidentielles dont la rue des Salins et deux rues nouvellement créées compléteront le maillage viaire



8 000 m²
de commerces



260 logements
libres et aidés



12 000 m²
de locaux tertiaires



4 hectares en bordure
du centre-ville historique

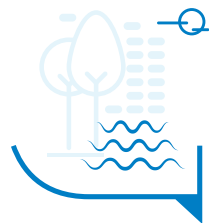


2 espaces majeurs :
le Jardin Deck et le Jardin Creusé



1 mail piéton connectant la gare routière
à un espace public ouvert sur la ville





PÔLE FRONT DE MER

Un nouveau lieu de vie ouvert sur la Ville et l'Océan

Riche de son patrimoine historique, le Programme de Renouvellement Urbain souhaite valoriser le Front de Mer par la requalification des espaces publics, la dynamisation de l'activité commerciale et la création de nouveaux logements.

REDYNAMISER L'ESPACE URBAIN ET VALORISER LA FAÇADE LITTORALE

Le PRU a permis de redonner toute sa dimension historique au front de Mer de Saint-Paul. **Le Débarcadère est un projet emblématique. Il offre ainsi un nouveau visage de la façade littorale en proposant aux réunionnais des espaces publics paysagers dédiés à la promenade et aux loisirs.** Ces aménagements respectueux de l'environnement naturel et du patrimoine sont particulièrement appréciés des habitants comme des touristes. Dans cette continuité, il est prévu de retraiter la place du Marché Forain et restructurer les îlots aujourd'hui occupés par des administrations par la réalisation de programmes dédiés aux commerces et aux logements.



Valorisation du Marché Forain et du patrimoine historique



Réalisation de logements, commerces services et équipements



Création de cheminements piétons et vélos sécurisés

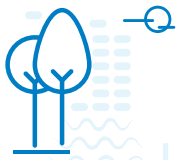


Aménagement d'espaces publics dédiés à la promenade et aux loisirs



Premières actions déjà réalisées : création d'une promenade, restaurations du boulodrome et de la mer, réalisation d'aires de jeux d'enfants et de jeux d'eau, aménagement de terrains de beach, d'une aire de pique-nique, restauration de la Capitainerie, construction de la résidence « Volcan de Mascarin ».





PÔLE ENTRÉE SUD

Une porte sur la Ville,
son paysage et son histoire

Cet espace éminemment patrimonial, avec les sites de la Grotte et du Cimetière Marin, est également la porte d'entrée dans la Ville depuis la zone balnéaire.

L'enjeu est ici de passer d'une logique routière à un espace public urbain sécurisé et dynamique, intégré au site naturel et mettant en scène la dimension patrimoniale. La physionomie de ce territoire va profondément évoluer avec la réhabilitation de la longère et la conversion du site de l'ancienne station d'épuration en espace de représentation.



Aménagement paysager
d'espaces de détente



Création de commerces de proximité
et confortement du Palais Coco



Réalisation de logements libres
et aidés



Premières actions déjà réalisées : Revalorisation du site patrimonial de la grotte, conduite de fouilles archéologiques par l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques)



